



Obligation bancaire sur prêt

Par **seb39**, le **26/01/2011** à **20:37**

Mme,Mr,Maître

J'ai déposé un dossier de demande de prêt professionnel auprès d'une Banque (crédit agricole) au mois de Août 2010 j'ai reçu une réponse verbale le 12/01/2011!!!! Réponse négative.

J'ai alors demandé un document écrit. Sur celui-ci il est indiqué que la décision de refus a été prise le 07 Décembre 2010.

Entre cette décision du 07/12/2010 et 07/01/2011 ils mon fait déplacé deux fois sachant que je réside à 935 Km de notre projet. Mon épouse c'est mise en disponibilité pour prévoir notre déménagement et cela conforté par la banque. Quant à moi je suis demandeur d'emploi depuis le 28/02/2008.

Ai-je un recours possible? Le notaire peut aussi me demander les 10000€ de dédommagement .

Cordialement